



COPARENF

Collectif de parents et d'enfants contre le décrochage scolaire

« Le décrochage scolaire n'est pas une fatalité mais une réalité. Ensemble, parents, enfants, professionnel(le)s, élu(e)s, attaquons-nous aux causes pour une meilleure prise en charge ! »

Siège social : 5, allée des Tilleuls, 93120 La Courneuve.

Date de la déclaration : 10 avril 2013.

Présentation de COPARENF

- * COPARENF est une association loi 1901, qui s'est donné pour objectifs d'organiser des groupes d'écoute, de dialogues entre parents et enfants, professionnels et élus sur les questions concernant l'éducation de l'enfant, le respect de l'égalité des chances, la sécurité et le bien-être de l'enfant et les familles, des formations aux parents avec les universitaires et professionnels et le collège des parents, des conférences-débats et des activités périscolaires (sorties, activités culturelles ...).

Notre organisation

- * **M . Nkuni K. William**, président
- * **M^{me} Nkuni K. Prisque Gisèle Fandy**, vice-présidente
- * **M^{me} Farez Nadia**, secrétaire
- * **M^{me} Migan Sandra**, trésorière

Nos motivations : le phénomène de déscolarisation

Le constat :

- * Beaucoup de jeunes du quartier, qui jusqu'à présent étaient scolarisés normalement comme tout enfant vivant en France, sont aujourd'hui déscolarisés et « traînent » dehors. En cause ? Une mauvaise orientation scolaire et un mal-être social flagrant qui touchent de plus en plus de jeunes dans nos quartiers. Ces jeunes, désorientés, se tournent vers l'économie souterraine qui les mène droit dans le mur !

Un besoin d'accompagnement

- * Chaque jeune a sa propre histoire. Nous, associatifs, avons besoin d'aide afin de dispenser un accompagnement socio-éducatif indispensable pour ces jeunes désorientés. Au final, leur insertion dans la société valoriserait également cette mission « locale » que mènent au quotidien des associations composées, pour la majorité d'entre elles, de bénévoles très actifs. Nous sommes persuadés que les associations peuvent contribuer à ce développement. Ces jeunes des quartiers, souvent décriés par certains médias, ont pourtant une intelligence et sont dotés de compétences ; ils acceptent de s'investir, à condition que les institutions les valorisent à nouveau et cessent de les juger. Les associations en majorité connaissent bien ces jeunes au contact desquels elles travaillent au quotidien sur le terrain.

Nos objectifs, nos missions

- * Nous avons décidé de mettre en place des actions diverses et concrètes pour nous attaquer aux causes du décrochage scolaire, et notamment l'exclusion, les problèmes d'identité et d'autorité, l'orientation scolaire... en associant parents et enfants, professionnels et élus sur les questions relatives à l'éducation de l'enfant, le respect de l'égalité des chances, la sécurité et le bien-être de l'enfant et des familles.

Nos objectifs, nos missions

1- Un référent dans chaque établissement

Avoir un référent dans chaque école, chaque collège et chaque lycée de notre ville La Courneuve.

- * Le « décrocheur » étant porteur de pépites, nous devons chercher à valoriser celles-ci avec l'aide des professionnels de l'éducation et les parents. Cette commune de Seine-Saint-Denis, régulièrement médiatisée pour des faits divers violents, se distingue pourtant par la richesse des cultures des 100 nationalités qui y sont représentées.
- * Il est important que le secteur associatif assure la médiation entre les institutions (élus, Education nationale, administrations) et les parents d'enfants en décrochage scolaire.

Nos objectifs, nos missions

2- Des postes d'adultes-relais dans chaque quartier

Pour mieux repérer les causes du décrochage scolaire dans l'objectif d'une meilleure prise en charge, Pour mieux repérer les causes du décrochage scolaire dans l'objectif d'une meilleure prise en charge, l'association **COPAREN** a besoin de créer des postes d'adultes-relais dans chaque quartier.

Objectifs de ces postes :

- * Susciter la parentalité dans les écoles, collèges et lycées ;
- * Contribuer à une bonne relation entre parents, enfants et enseignants ;
- * Repérer les absences et établir un lien entre parents, enseignants, élus et services socio-éducatifs ;
- * Apprendre à valoriser le savoir et la volonté de l'enfant et veiller sur son mieux-être ;
- * Mettre en place une meilleure médiation entre familles, enseignants, élus, pour permettre à chacun de mieux assumer leur rôle ;
- * Renforcer la collaboration et notre complémentarité avec les associations de soutien scolaire et les associations chargées de la jeunesse.

Nos objectifs, nos missions

- * Au final, COPARENF s'est fixé pour objectif la réussite sociale, dans le cadre d'une politique d'intégration et de cohésion sociale, en mobilisant l'ensemble des acteurs.

Les moyens à mettre en œuvre

Nous avons déjà engagé des démarches pour :

- * Obtenir, si possible dès la rentrée, un local indépendant pour notre jeune association (créée officiellement le 10 avril 2013) et permettre ainsi à ses membres actifs de définir les actions concrètes à mener pour l'année scolaire 2013-2014 ;
- * La création d'un groupe de femmes-relais, des médiatrices socioculturelles qui interviendraient auprès des parents et enfants ;
- * La création d'une Chorale parents-enfants afin de retisser le lien social dans nos quartiers à travers la diversité culturelle qu'offrent chants et danses (100 communautés avec autant d'identités culturelles se côtoient à La Courneuve, mais cette richesse culturelle est peu exploitée malheureusement !), etc. ;
- * La mise en place d'ateliers et des antennes d'écoute des parents et des enfants, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le décrochage scolaire.

Nos modes d'action

Comment allons-nous nous attaquer au décrochage scolaire ?

- * En collaborant avec des professionnels de l'éducation, des partenaires universitaires ou institutionnels, des élus ;
- * En associant parents et enfants à la sensibilisation des pouvoirs publics à la problématique des écoliers, collégiens et lycéens « décrocheurs » ;
- * En favorisant le tutorat dès la classe de 3^{ème} (par le biais d'associations de bénévoles telles que « 10^{ème} famille » ;
- * En donnant le goût de la lecture à nos enfants, de la maternelle au CM2, de la 6^{ème} au 3^{ème}, de la Seconde à la Terminale, mais aussi aux parents, en contribuant ainsi par la pédagogie à l'éducation populaire ;
- * En restant à l'écoute des jeunes, des mères, des parents, mais aussi des enseignants ;
- * En valorisant les connaissances et savoirs et en sensibilisant les familles à la prévention du décrochage scolaire ;
- * En faisant participer les jeunes à la citoyenneté et au débat sociétal.

Les soutiens et partenariats

Nous bénéficions déjà du parrainage actif du juge Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny.

Les partenariats à mettre en œuvre :

- * Ville de La Courneuve (Service municipal de la Jeunesse, Service de la Réussite éducative) ;
- * Education nationale et écoles, collèges et lycées de La Courneuve, école de la seconde chance ;
- * Les administrations et établissements socioculturels ;
- * Les associations locales déjà engagées auprès des familles et des jeunes (associations de soutien scolaire, associations de parents d'élèves, amicales de locataires, mais aussi le Conseil municipal des enfants dont le président, enseignant, est adhérent à COPARENF).

Nos attentes vis-à-vis de l'Etat

- * **Nous soutenir et nous accompagner** dans ce combat contre le décrochage scolaire en nous permettant d'obtenir les moyens matériels et structurels nécessaires à nos missions ;
- * **Faciliter nos démarches administratives** et l'accès aux établissements scolaires ;
- * **Nous assurer des formations socio-éducatives** pour les médiateurs appelés à intervenir auprès des enfants en décrochage scolaire ; (exemple : Fondation Jeunesse Feu Vert) ;
- * **Accorder un accès gratuit** aux enfants en décrochage scolaire et à leurs parents dans les médiathèques, les musées et autres centres culturels dans le cadre des activités parascolaires organisées par **COPARENF**, etc.

Conclusion

COPARENF s'est fixé pour objectif la réussite sociale, dans le cadre d'une politique d'intégration et de cohésion sociale.

- * Le décrochage scolaire et intérieur (manque de confiance en soi) étant devenu un phénomène de masse, rassemblons nos efforts, nos savoirs et nos compétences pour lutter contre cette réalité. Valorisons nos jeunes, nos enfants, qui sont l'avenir de notre pays.
- * Pour mener à bien cette mission, le soutien et le parrainage de la présidence de la République nous aidera dans nos missions et nous permettra également de valoriser nos actions dans le cadre de l'éducation populaire (qui vise à donner la parole à la citoyenneté, aux jeunes et aux parents).

Les engagements du programme 2012-2013 du Groupe socialiste, républicain et citoyen de l'Assemblée Nationale

- * **« 101 raisons de faire confiance à la gauche : Construire une société de la connaissance » :**
N° 60 : « Lutter contre le décrochage . 140.000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. L'UMP n'a rien fait pour enrayer cette explosion intolérable. Dès cette année, grâce au dispositif gouvernemental, 20.000 décrocheurs vont raccrocher les wagons et s'inscrire dans une dynamique de formation qualifiante. »
- * **N° 61 : « Priorité à l'école primaire. Rétablir l'égalité des chances, c'est offrir le socle fondamental à tous les enfants de France. La loi de refondation de l'école renforce les moyens de l'école primaire et allonge la semaine qui comportera de nouveau neuf demi-journées. »**
- * **N° 62 : « Priorité à l'école primaire. Rétablir l'égalité des chances, c'est offrir le socle fondamental à tous les enfants de France. La loi de refondation de l'école renforce les moyens de l'école primaire et allonge la semaine qui comportera de nouveau neuf demi-journées. »**

Rétablir l'égalité des chances

- * Nous aussi nous voulons « lutter contre le décrochage », « rétablir l'égalité des chances », transmettre les valeurs de la République, « notre patrimoine commun ». Mais encore faut-il que les collectivités locales et les administrations publiques nous donnent les moyens de lutter concrètement contre le décrochage scolaire de tous ces enfants abandonnés à leur sort ! Et de permettre ainsi l'égalité des chances dans nos quartiers par le biais des associations comme **COPARENF**.



Un soutien financier de l'Etat

Nous attendons de l'Etat la mise en œuvre de moyens qui permettront à COPARENF de mieux développer l'ensemble de ses actions.

Parmi ses moyens :

- * Un soutien financier pour soutenir l'équipe de COPARENF et les actions de l'association destinées à lutter contre le décrochage scolaire ;
- * La mobilisation des partenaires institutionnels , via la désignation d'un ou plusieurs interlocuteurs privilégiés (Education nationale, Justice, Culture, Jeunesse...).

Remerciements

- * Nous adressons nos remerciements à Monsieur Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny, qui nous soutient et nous a encouragés à monter ce collectif au nom des enfants.